DEPARTEMENT DU CHER

Communauté de Communes de La Septaine

P.L.U.i.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.1. - Servitudes d'Utilité Publique

A - Plan

12 - Commune de Soye-en-Septaine

Echelle : 1 / 7 500e

Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020.

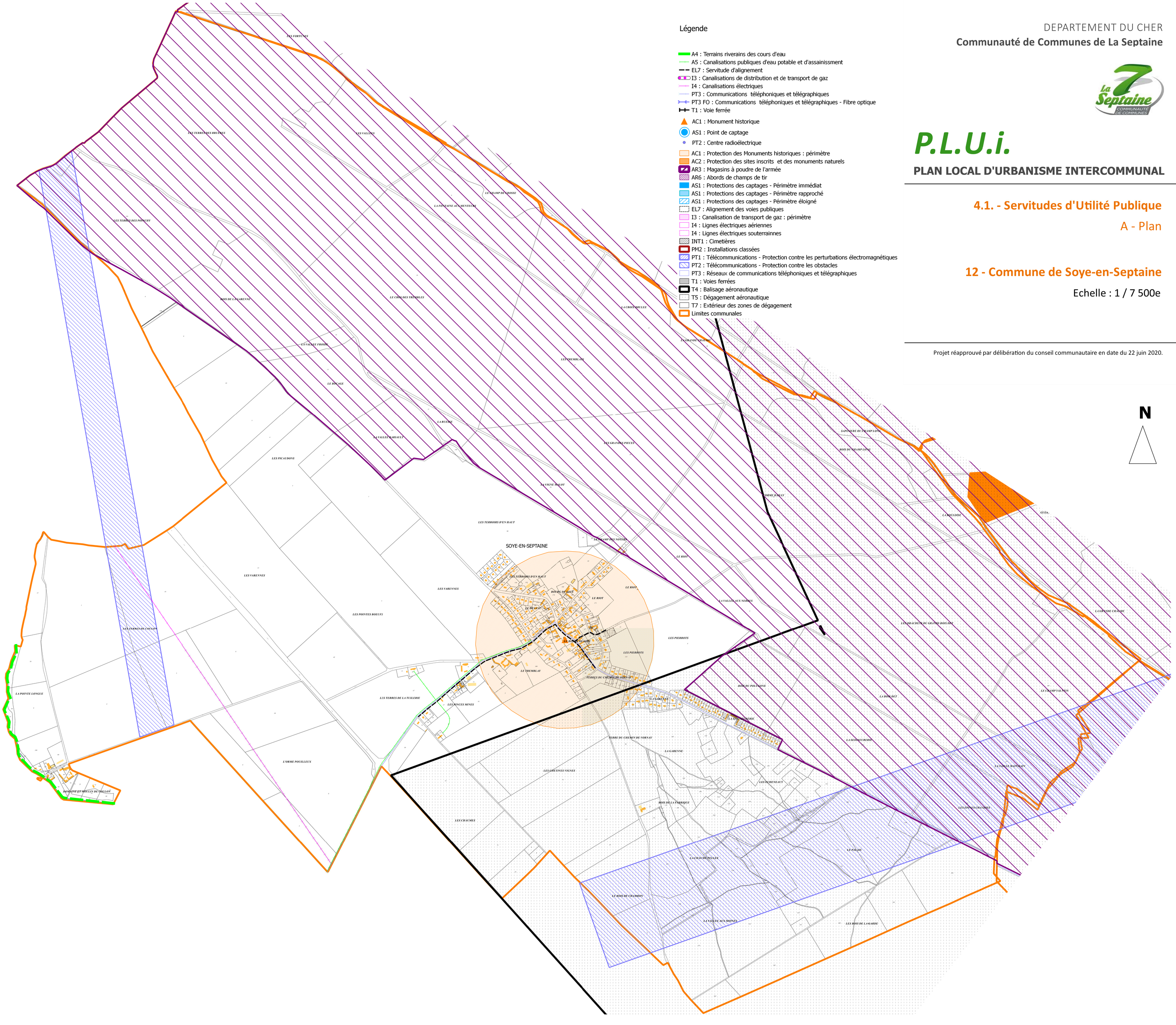

Légende

- A4 : Terrains riverains des cours d'eau
- A5 : Canalisations publiques d'eau potable et d'assainissment
- EL7 : Servitude d'alignement
- I3 : Canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 : Canalisations électriques
- PT3 : Communications téléphoniques et télégraphiques
- PT3 FO : Communications téléphoniques et télégraphiques - Fibre optique
- T1 : Voie ferrée
- AC1 : Monument historique
- AS1 : Point de captage
- PT2 : Centre radioélectrique
- AC1 : Protection des Monuments historiques : périmètre
- AC2 : Protection des sites inscrits et des monuments naturels
- AR3 : Magasins à poudre de l'armée
- AR6 : Abords de champs de tir
- AS1 : Protections des captages - Périmètre immédiat
- AS1 : Protections des captages - Périmètre rapproché
- AS1 : Protections des captages - Périmètre éloigné
- EL7 : Alignement des voies publiques
- I3 : Canalisation de transport de gaz : périmètre
- I4 : Lignes électriques aériennes
- I4 : Lignes électriques souterrainnes
- INT1 : Cimetières
- PM2 : Installations classées
- PT1 : Télécommunications - Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 : Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT3 : Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 : Voies ferrées
- T4 : Balisage aéronautique
- T5 : Dégagement aéronautique
- T7 : Extérieur des zones de dégagement
- Limites communales